



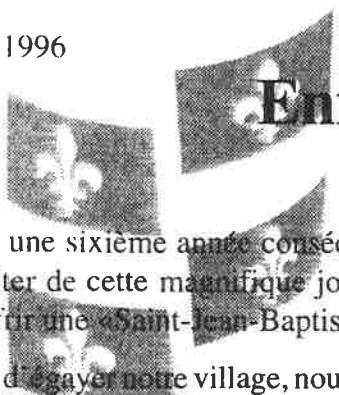
Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Juin 1996

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



Enfin la Fête nationale!

Pour une sixième année consécutive, la Fête nationale Île d'Orléans invite toute la famille à venir profiter de cette magnifique journée. Une super équipe de bénévoles a mis toute son énergie afin d'offrir une «Saint-Jean-Baptiste» qui saura divertir et combler toutes les attentes.

Afin d'égayer notre village, nous vous demandons de décorer vos maisons et vos terrains aux couleurs de la Fête: en **bleu**, en **blanc** et en **jaune** (couleur qui symbolise le soleil et la journée la plus longue de l'année (solstice d'été)).

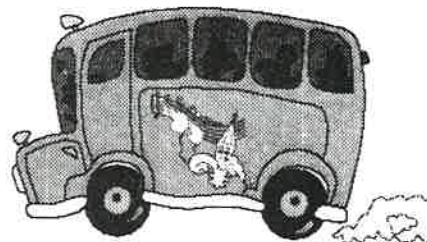
Défilé de la Saint-Jean; départ 10:15

Même parcours que l'année passée soit la rue d'Orléans (côté sud vers nord), puis direction vers la pointe de Sainte-Pétronille. Démantèlement au stationnement de l'église. Les rues étant fermées aux automobilistes, prévenir parents et amis d'arriver tôt (avant 10 h).

Nous vous invitons à joindre les figurants du défilé, derrière le dernier char allégorique. Sortez vos drapeaux!

Stationnement et navette

Nous vous demandons, résidents de Sainte-Pétronille de venir nous rejoindre À PIED sur le site des festivités. Nos visiteurs pourront ainsi se stationner plus facilement et se joindre à tous ceux rassemblés pour célébrer le 24 juin. Merci pour votre collaboration.



Comme nouveauté pour les gens des autres paroisses, nous offrirons **GRATUITEMENT** pour la soirée un **service de navette entre le stationnement du Logisport de Saint-Pierre et le site des activités de la Fête nationale à Sainte-Pétronille**. Ils pourront utiliser ce service à partir de 19 h jusqu'à 1 h du matin. La navette (autobus jaune) effectuera ses départs aux demi-heures.

Et s'il pleuvait...?

Les activités suivantes se tiendront à l'intérieur du centre communautaire de Sainte-Pétronille et seront animées par **Stretch le clown**: le maquillage, le sculpteur de ballons, l'Art en direct, l'atelier de fabrication de cerf-volant, le spectacle de magie et les jeux pour les aînés. En soirée, nous déménagerons ensemble vers Saint-Pierre où se dérouleront les spectacles de clôture au sous-sol de l'église de Saint-Pierre.

Sécurité

C'est sous la supervision de *M. Raymond Poirier* qu'une équipe de bénévoles (étudiant(e)s en technique policière) assurera la sécurité de tous lors de la soirée. Nous vous rappelons qu'**aucune bouteille de verre ni boisson alcoolisée venant de l'extérieur ne sera tolérée sur le site**. En respectant cette demande, vous contribuerez à renforcer les mesures de sécurité. De plus, en achetant vos consommations sur place, vous nous aidez à maintenir un standard de qualité de Fête nationale, unique à l'Île d'Orléans.

Nous vous attendons en grand nombre. Bonne Fête nationale à tous!

Le comité organisateur de la Fête nationale, Île d'Orléans, édition 1996



Province de Québec

Municipalité de

Village de Sainte-Pétronille

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Lors d'une session tenue le 6 mai 1996, le conseil a adopté le règlement numéro 239 modifiant:

1. le règlement de zonage portant le numéro 151 aux articles suivants:

- a) d'ajouter les définitions de café, casse-croûte et roulotte à l'article 7.
- b) d'ajouter l'article 19.1 intitulé «Normes d'exercice d'un usage complémentaire opéré à l'extérieur du bâtiment où est exercé l'usage principal»
- c) de modifier l'article 180 en changeant «12 mois» par «18 mois»

2. le règlement de construction (153) comme suit:

- a) de remplacer l'article 3 intitulé «Reconstruction d'un bâtiment».

Au cours de la journée d'enregistrement tenue le 31 mai 1996, aucune personne n'a demandé que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Par conséquent, le règlement est réputé approuvé par les personnes concernées.

Le certificat de conformité de la municipalité régionale de comté de l'Ile d'Orléans a été délivré le 11 juin 1996.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Sainte-Pétronille ce 20^e jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Gaston Lebel
Secrétaire-trésorier



Province de Québec

Municipalité de

Village de Sainte-Pétronille

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Lors d'une session tenue le 6 mai 1996, le conseil a adopté le règlement numéro 241 modifiant l'article 50 du règlement de zonage portant le numéro 151 comme suit:

Article 50 Usages autorisés dans la zone CD-4
Au paragraphe A) Comme usage principal:
ajouter: «café».

Conformément à l'article 532 de la loi sur les élections et référendums, monsieur Roger Blais, propriétaire visé par ce



Province de Québec

Municipalité de

Village de Sainte-Pétronille

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Lors d'une session tenue le 6 mai 1996, le conseil a adopté le règlement numéro 240 modifiant le règlement de zonage portant le numéro 151. Les modifications sont à l'effet:

1. de modifier le paragraphe B) du premier alinéa de l'article 47, en ajoutant à titre d'usage complémentaire l'usage «Casse-croûte» après le groupe d'usages Habitation II.

2. de remplacer le titre de l'article 158 qui devient «Nombre autorisé pour les zones autres que les zones CH-1, CD-1, PA-1, PA-2, PA-3 et PA-4 et ajouter au premier paragraphe du texte de l'article 158, les mots «CD-1» entre les mots «CH-1» et «PA-1»,

3. de remplacer le titre de l'article 159 qui devient «Nombre autorisé pour les zones CH-1, CD-1» et remplacer, au premier paragraphe du texte de l'article 159, les mots «la zone CH-1» par «les zones CH-1 et CD-1»

Conformément à l'article 532 de la loi sur les élections et référendums, monsieur Camille Rousseau, propriétaire visé par ce règlement, a émis, en date du 30 mai 1996, un avis à l'effet qu'il renonçait à la tenue d'un scrutin référendaire. Par conséquent, le règlement no 240 est réputé approuvé par la personne habile à voter.

Le certificat de conformité de la municipalité régionale de comté de l'Ile d'Orléans a été délivré le 11 juin 1996.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Sainte-Pétronille ce 20^e jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Gaston Lebel
Secrétaire-trésorier

règlement, a émis, en date du 30 mai 1996, un avis à l'effet qu'il renonçait à la tenue d'un scrutin référendaire. Par conséquent, le règlement no 241 est réputé approuvé par la personne habile à voter.

Le certificat de conformité de la municipalité régionale de comté de l'Ile d'Orléans a été délivré le 11 juin 1996.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ à Sainte-Pétronille ce 20^e jour de juin mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Gaston Lebel
Secrétaire-trésorier

En vrac...

24 juin: Stationnement à Saint-Pierre

Le conseil municipal de Sainte-Pétronille tient à remercier la municipalité de Saint-Pierre qui permet aux visiteurs et résidants des autres paroisses de l'Île de stationner leur voiture au Logisport, le soir du 24 juin à partir de 19h. À partir de ce point de départ, on pourra emprunter la navette (à tête reposée) qui se dirigera sur le site des festivités à Sainte-Pétronille. Une idée géniale du comité organisateur de la Fête nationale, Île d'Orléans. La navette est **gratuite** pour les usagers.



Stationnement prohibé

Les Grands Feux Loto-Québec sont de retour à la chute Montmorency... ce qui augmentera sûrement l'achalandage sur nos routes. Comme l'année dernière, le stationnement sur la rue Horatio-Walker sera défendu les soirs des présentations de feux d'artifice. En ce sens, le Conseil a adopté un règlement dans le but d'autoriser le maire à engager des constables spéciaux qui veilleront à ce que ce règlement soit respecté.

Tournoi de golf de la municipalité

Il est maintenant temps, amis golfeurs de Sainte-Pétronille, de penser à former votre «foursome» pour le prochain tournoi de la municipalité qui se déroulera cette année le **10 août** au Club de golf Orléans. À suivre...

Un permis sans souci

Avec l'arrivée des beaux jours, la vague de coquetterie! Plusieurs d'entre nous en profitent pour rafraîchir un peu la maison, pour ajouter patio, clôture, fenêtre, etc.

Un permis coûte 10 \$ et, depuis les modifications qui ont accéléré son émission, plusieurs l'obtiennent à peine quelques jours après la demande. Pas si mal, après tout! D'autant plus qu'en demandant un permis, on s'assure de réparer, rénover, construire... dans les normes!

Que de soucis pour celui qui voit son «joyeux projet» se changer en «cauchemar» parce qu'il n'a pas cru en la nécessité de demander un permis et qu'il se retrouve avec un ouvrage, une construction qui n'est pas conforme aux règlements en vigueur. Ce beau projet encourt le risque d'être non seulement modifié mais démolé. À qui la faute?...

Que de soucis, non seulement pour ce «citoyen rénovateur», mais aussi pour nos inspecteurs qui, en plus de leur lourde charge de travail habituel, se voient contraints de «jouer» à la police, aux punisseurs en multipliant visites, avis, mises en demeure, constats d'infraction, etc.

Certains, plus chanceux, s'en tirent avec peu de conséquences lorsque les travaux commencés ou déjà terminés s'avèrent être règlementaires, malgré tout. Mais ces «délinquants» aussi occasionnent des pertes de temps et par conséquent d'argent et d'énergie. Ils en viennent à nous faire réfléchir à une nouvelle politique dans laquelle, en plus du paiement de leur permis, ils pourraient être tenus au paiement d'une amende, ou ils

paieraient leur permis plus cher... ou quoi d'autre? Nous ne savons pas, nous réfléchissons...

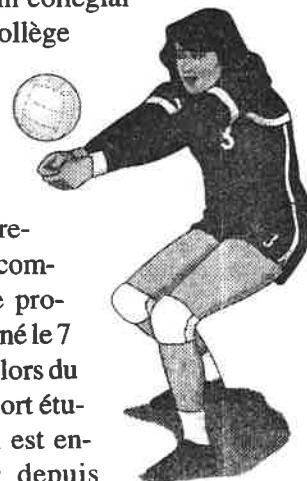
Réfléchissez-y, vous aussi! Un petit 10 \$ pour un permis, quelques jours de délai, peuvent vous éviter bien des soucis!

Lucie Rondeau
conseillère responsable
du comité consultatif de l'urbanisme

Entraîneur de l'année!

Olivier Caron, résidant de Sainte-Pétronille, a été nommé pour une seconde fois « Entraîneur de l'année » au sport collégial de la région de Québec pour son travail auprès de l'équipe de volley-ball féminin collégial AAA. Les *Élans* du collège François-Xavier-Garneau sont championnes provinciales et canadiennes.

Monsieur Caron se retrouve maintenant en compétition pour le titre provincial qui sera décerné le 7 juin 1996 à Longueuil lors du gala provincial du sport étudiant. Olivier Caron est entraîneur des *Élans* depuis maintenant 11 ans.



Comité d'embellissement

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez remarqué que les jardinières sont installées et, encore une fois, votre collaboration serait grandement appréciée pour être «l'ange gardien» de la jardinière située près de votre résidence. Simplement s'assurer qu'elle ne soit pas trop assoiffée en période de grande sécheresse.

Notre budget ne nous permettant pas de remplacer celles abimées (celle de la rue Cap-de-Condé a de nouveau été vandalisée) ou volées, votre œil vigilant sera une aide précieuse.

Dernièrement, vous avez reçu le formulaire d'inscription pour notre concours local «Maisons fleuries». Nous vous encourageons à le compléter le plus tôt possible et le déposer aux endroits suivants: mairie, Chocolaterie de l'Île, Boucherie Jos. Rousseau, Épicerie Adélarde Rousseau. Pour ceux qui auraient déjà égaré celui reçu par le courrier, quelques exemplaires sont disponibles chez les commerçants cités précédemment. **Seuls les membres du comité d'embellissement sont exclus de ce concours.** Répondez en grand nombre et la meilleure des chances!

Planter des fleurs et arbustes, aménager son terrain... contribue grandement à enjoliver l'endroit où nous vivons. Toutefois, il ne faudrait pas oublier que l'embellissement d'une municipalité ne se limite pas à ces gestes. En effet, l'embellissement englobe également la propreté de son environnement; un sous-bois entretenu, un fossé propre, des abords de rue nettoyés, etc... sont des éléments qui comptent dans l'embellissement.

Petite remarque en passant...

Certains résidents mettent leurs déchets uniquement dans des sacs, donnant ainsi la chance à nos «amis» rats-laveurs, écureuils, oiseaux et même certains animaux domestiques de s'en donner à cœur joie!... mais quel gâchis pour la vue! Nous faisons donc appel à votre sens de bon citoyen pour remédier à cette désagréable situation et vous encourageons fortement à vous munir de poubelles pour éviter une telle dégradation du paysage.

Échange/vente de fleurs/plants

Merci à ceux et celles qui sont venus à notre échange et vente de fleurs et/ou plants du 1^{er} juin dernier. Cette nouvelle formule a semblé plaire à tous. Merci à **Andrée et Brigitte Fiset** qui nous ont ravis avec leur cache-pots en céramique et autres pièces artisanales toutes aussi «rigolos» que pratiques; à **Marie-France Lavoie** de Saint-Laurent qui nous a fait découvrir ses magnifiques et originales cabanes d'oiseaux et à **Suzie Gourdeau** pour ses belles mangeoires d'oiseaux. Nous souhaitons vous revoir fin septembre pour notre échange d'automne. L'invitation est lancée.



Bravo et merci à **Marc-Antoine L'Allier** qui a spontanément et gentiment remis ses gains au comité pour aider à financer la venue de conférencier cet automne. Ce jeune passionné d'horticulture démontre déjà des talents d'homme d'affaires averti et bien structuré. Enfin, merci à **Juvénaël Morency** pour les deux belles jardinières de «surfinia» et à la professeure **Cléo** pour sa jolie pièce de céramique. Ces prix ont fait la joie de nos gagnantes.

Je termine en vous souhaitant un bel été et beaucoup de plaisir dans vos plates-bandes, rocailles, bassin d'eau... À la prochaine...

Louise Savard
comité d'embellissement

Club Octogone Île de Bacchus

Remerciements

Le Club Octogone Île de Bacchus tient à remercier les «Seigneurs de l'Île d'Orléans», c'est-à-dire **Monsieur J. Ivan Ruel** et **Monsieur Pierre Villemure** de Sainte-Pétronille pour leur encouragement envers notre organisation par un généreux don de 50 \$. Soyez certains que cette somme sera utilisée à bon escient, dans le bon intérêt de l'organisation.

Nous tenons aussi à mentionner que nous distribuons du café au coût de 13 \$ pour 12 sachets de 30 grammes chacun. Les choix offerts sont: Colombien, Moka Java, Moka crème, Espresso, Mélange maison, Arabica et Décaféiné. Nous vous offrons aussi une gamme de café gourmet telle: Amaretto cannelle, Amandes de chocolat, Noisettes à la vanille, Crème irlandaise et Brandy à l'orange. Tous les profits servent à financer nos activités. Pour plus de renseignement, contacter notre coordonnateur Jacques Gingras (667-2854).

Frédéric Bégin
membre du Club Octogone Île de Bacchus



Une grande visite au jardin Porteous

Exceptionnellement, pour fêter le début de la saison, c'est tous ensemble que nous irons effectuer notre première visite «sur le terrain». En effet, Monsieur **André Robillard**, le sympathique (et courageux!...) jardinier du Foyer de Charité, a gentiment accepté de nous faire visiter l'immense propriété dont il a la responsabilité. Grâce aux nombreux et impressionnants vestiges architecturaux, il fera renaître sous nos yeux l'ancien jardin et nous parlera de ses rêves et de ses projets.

Monsieur **Gaston Gagnon**, membre du comité d'embellissement, dont le père fut, à une certaine époque, l'un des 18 jardiniers responsables des lieux, nous ouvrira son album de photos et certains témoins nous feront part de leurs souvenirs.

Mieux connu sous le nom de «*Domaine Porteous*», cet endroit exceptionnel appartenait, au début du siècle, à un riche financier s'occupant de navigation. On peut encore voir d'ailleurs le banc de pierre d'où il regardait ses propres bateaux descendre le Saint-Laurent et les canons qui saluaient le passage de ses équipages.

Abandonnés pendant des années, ces lieux ont retrouvé une sérénité et une atmosphère: ils sont à nouveau aimés.

Nous pourrons aussi jeter un coup d'œil à l'intérieur de la maison qui date de 1895 et qui

contient encore de magnifiques fresques champêtres, des boiseries et certains meubles d'origine. Intactes, ces pièces nous ramènent dans le temps et nous font revivre à l'époque des splendeurs du jardin.

Les lieux pouvant recevoir un assez grand nombre de gens, il n'y a pas de limite au nombre de visiteurs. Le **samedi 13 juillet à 10h30**, nous nous rencontrerons dans le stationnement du Foyer de Charité. en cas de grosse pluie, la visite sera remise au lendemain, dimanche à 13h30 (messe oblige). En cas de doute, contacter Danielle Chabot (828-9068) ou Louise Savard (828-9645).

En terminant, ceux qui voudraient en savoir plus sur les lieux pourront consulter le très beau livre «Promenade dans les jardins anciens du Québec» paru récemment chez Boreal. À un prix très raisonnable, ce livre rempli de renseignements et de belles photos de jardins d'ici est idéal pour un cadeau genre «de moi à moi» ou «je travaille assez fort, je le mérite!... Il n'est pas défendu de récompenser aussi d'autres jardiniers...

En attendant cette belle journée, je vous souhaite de belles heures dans vos jardins.

P.S. toute personne qui pourrait nous fournir des renseignements supplémentaires sur les «Jardins Porteous» pourra me contacter au 828-9068. Merci à l'avance.

Danielle Chabot
comité d'embellissement

Pique-nique sous les pommiers des mercis tout fleuris!



De toutes les fois où nous sommes allés pique-niquer sous les pommiers en fleurs, je n'avais vu plus merveilleux temps que ce dimanche 2 juin 1996. Le soleil, les fleurs, la musique et les chapeaux de paille de ces messieurs et de ces dames étaient de la partie. Quel beau rendez-vous!

De nombreux paroissiens de Sainte-Pétronille, de Saint-Pierre et parfois des autres paroisses de l'Île, même quelques visiteurs de la ville se sont retrouvés sous les pommiers en fleur. Vers 13h00, nous pouvions compter environ 210 personnes qui placotaient et s'amusaient en dégustant parfois ... les sandwiches du voisin! Dans une ambiance agrémentée d'airs d'accordéon joués par M. Henri Clément, tous les participants se sont dits ravis de cette activité.

Un gros merci à la famille Plante qui nous accueille toujours de façon remarquable à la Polyculture du même nom. Les enfants ont même eu droit à une ballade en charrette tirée par le tracteur de la ferme. Enfin, je veux exprimer toute ma reconnaissance à messieurs Jules Blais et Fernand Choquette, organisateurs de cette très belle journée.

Claire S. Beaulé
présidente du C.P.P. Sainte-Pétronille

Association bénévole de l'Île d'Orléans

Je voudrais remercier chacun et chacune des bénévoles ainsi que les membres du conseil d'administration de l'ABIO qui ont contribué à la réalisation du mandat et des objectifs que s'était fixés pour 1995-1996 l'association bénévole de l'Île d'Orléans.

C'est en effet grâce à leur générosité en heure de bénévolat que l'association a pu continuer à offrir ses services de maintien à domicile. Durant l'année, 1361 services ont été rendus pour un total de 2072 heures de bénévolat se détaillant comme suit:



* Accompagnement	77 h
* Dépannage	41 h
* Gardiennage	26 h
* Transport	204 h
* Animation de fête	1 h
* Écoute téléphonique	80 h
* Popote roulante	327 h
* Visite d'amitié	605 h

C'est aussi grâce à leur grande implication que nous avons pu mener à bien nos deux activités de financement (environ 420 joueurs de quilles pour un total amassé de 2,190.75 \$).

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail des responsables de paroisses (Nicole Bédard à Saint-Pierre, Nicole Gagné à Sainte-Pétronille, Célyne Rouleau et Thérèse Delisle à Saint-Laurent, Monique Leclerc à Saint-François et Céline Giguère à Sainte-Famille). Elles sont en quelque sorte la courroie de transmission de notre organisme.

Enfin, je veux souligner que le mandat de présidente du conseil d'administration que l'on me confia en mai 1995, n'aurait pu se réaliser sans l'étroite collaboration de tous les membres qui composaient ce conseil en 95-96, soit M. Jean-Marie Blouin comme vice-président, Valérie Bouffard comme trésorière, Danielle Nadeau et Monique Leclerc comme administratrices sans oublier notre coordonnatrice Josée Lemelin.

C'est en effet grâce à leur grande disponibilité, à leur implication personnelle, à leurs conseils judicieux et enfin à leur support constant que tous ensemble nous avons su assurer l'autonomie, le bon fonctionnement ainsi que le développement de l'association.

D'ici l'automne, je vous souhaite donc de passer de très belles vacances.

Claire S. Beaulé
présidente

Théâtre de l'Île à Saint-Pierre

Un sofa dans le parc

du 14 juin au 24 août

C'est autour d'une table de la cafétéria du Petit Séminaire de Québec que j'ai eu le plaisir de rencontrer Clément Beaumont, Denis Lamontagne et Andrée Vachon, comédiens de la pièce à saveur humoristique «Un sofa dans le parc» de Martin Doyon. (Présentement en cours au Théâtre de l'Île jusqu'au 24 août)

La pièce «Un sofa dans le parc» est née il y a trois ans à l'Île-aux-Coudres et s'est par la suite déplacée à Alma en 1994. Cette pièce met en scène les péripéties de trois personnages: un clochard débrouillard et ratoureux, une femme accueillante et pleine d'affection pour le clochard et le mari, en désaccord avec les faiblesses affectives de son épouse. La venue d'un

mouton noir dans l'existence morne et routinière de ce couple bien nanti sera ce qu'il faut pour faire basculer les habitudes.

Un mot sur les comédiens : Andrée Vachon a été formée au Conservatoire d'Art dramatique de Québec et a participé à des ateliers avec Marie Laberge; Clément Beaumont a suivi, ici et là, quelques cours et ateliers mais son expérience lui vient de ses nombreuses participations à différentes pièces de théâtre; quant à Denis Lamontagne, lui aussi formé au Conservatoire, il considère son travail comme un défi où la routine est inexistante.

Ces trois personnes adorent le théâtre. Il ne nous reste qu'à aller applaudir leur prestation et sentir la passion qui les anime.

* Texte composé à partir d'une entrevue réalisée par Dominique Rochon

La Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans

La MDJIO a connu beaucoup d'activités dernièrement. Notons le succès remporté au dîner de la fête des mères. Les jeunes ont accumulé près de 320.00 \$ de profit net. Ils ont servi 120 repas en deux heures trente. Ce profit leur permettra de faire un voyage échange aux Iles-de-la-Madelaine avec les jeunes de la MDJ des Îles. Alors, merci à tous d'être venus nous encourager et merci à nos commanditaires: Le restaurant Le Saint-Laurent, Les Serres Cyr et un don anonyme.

Pour les journées à venir, les jeunes sont à confectionner des objets et bijoux en pâte Fimo. Ils seront vendus pendant les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean, le 23 juin et à Saint-Laurent, le 24 juin. Des colliers lumineux et des rafraîchissements seront aussi offerts.

À noter que la MDJIO sera fermée du 25 juin au 1^{er} août 1996. Elle rouvrira ses portes à compter du 2 août 1996 à 18h30.

Horaire: vendredi de 18 h 30 à 22 h30
samedi de 12 h à 17 h
dimanche de 13 h à 16 h

Le 20 juin se tiendra une partie de balle-molle opposant la Sûreté du Québec aux jeunes de l'Île d'Orléans. Bienvenue à tous! Pour plus d'information sur l'heure et le lieu de la partie, appeler à la MDJIO au 829-3606.

Avis à tous les employeurs qui ont besoin de nos adolescents pour cet été afin de leur procurer un peu de travail; il nous reste encore quelques jeunes qui sont disponibles. Appelez-nous!! 829-3606

Corine Bélanger

sec. du Co. de Jeunes et v.-prés. du c.a.

Guy Poulin

animateur de la MDJIO



Salut les jeunes!

Cet article a pour but de vous sensibiliser face à vos responsabilités dans votre milieu de vie.



Une rencontre a eu lieu à Saint-Pierre dont l'objectif consistait à mettre en marche des projets afin de vous occuper pendant la saison d'été et le reste de l'année. À cette rencontre, étaient présents des représentants de la municipalité, dont le maire, des parents, des propriétaires de dépanneur, un responsable de la Maison des Jeunes de Saint-Jean ainsi qu'un représentant de la Sûreté du Québec.

Le but de cette rencontre était de trouver des activités intéressantes, tout en vous donnant la chance de vous responsabiliser. Nous vous proposons donc de profiter des projets mis en marche par les municipalités.

J'aimerais également en profiter pour vous rappeler que les dépanneurs ne peuvent vendre d'alcool à un mineur. Sachez que la personne qui en achète pour un jeune de moins de 18 ans peut être tenue responsable si des événements néfastes surviennent. Pensez-y... Il est possible de s'amuser sans alcool ni drogue.

— La responsabilité, c'est aussi votre affaire...

Lt André Thibodeau

Chef de poste

Poste de Québec-Métro

Astérix au terrain de jeux! du 26 juin au 9 août 1996

Du 26 juin au 9 août: plaisir et rire en perspective pour un été inspiré de la bande dessinée des irréductibles gaulois..

Rappelons les heures d'ouverture:

— du lundi au vendredi de 9:00 à 15:30. Le paiement (si ce n'est déjà fait) se fait le premier jour du terrain de jeux à l'ordre de Municipalité de Sainte-Pétronille.

S.V.P.

Les **enfants doivent être ponctuels** de façon à recevoir toutes les consignes ou instructions relatives à l'activité prévue en début de journée. Attention: le matin pour 9:00 et l'après-midi pour 13:00. Simple question de respect.

On pique-nique à tous les jours!

Un petit sac isolant comprenant un refroidisseur (ice pack) permettra au goûter de conserver sa fraîcheur. Une collation est laissée à votre discrétion pour l'après-midi.

Sac à dos

Veillez à ce que votre enfant ait en sa possession sa crème solaire, une paire de bas de rechange, un maillot de bain, une serviette et ses médicaments (s'il y a lieu).



Recherche déguisements

Je profite de l'occasion pour remercier **M. Pierre Villemure** pour les costumes et accessoires de théâtre qu'il m'a déjà offert, et ce, avant que ne paraisse cette petite annonce.

Raynald Fiset

coordonnateur du terrain de jeux

Musique de chambre à Sainte-Pétronille

Une treizième saison de concerts d'été à l'Île d'Orléans

Musique de chambre à Sainte-Pétronille offrira une programmation exceptionnelle pour la saison 1996. Pour cette 13^e édition, les six concerts seront présentés à l'église de Sainte-Pétronille du **27 juin au 22 août 1996**. Nous vous présentons ici les trois premiers concerts.

Soirée Cossette Communication Marketing

jeudi 27 juin, 20h30

Kevin McMillan, baryton

Paul Stewart, piano

Le baryton canadien *Kevin McMillan* est considéré comme l'un des meilleurs de sa génération. Pour l'accompagner: le pianiste de renom *Paul Stewart* et la comédienne québécoise *Renée Hudon*.

Au programme:

Brahms, La belle Maguelonne

Soirée La Maison Simons

jeudi 11 juillet, 20h30

Duo Bouchard-Morisset, piano à quatre mains

Il y a plus de 40 ans, *Renée Morisset* et *Victor Bouchard* amorçaient leur brillante carrière de duettistes. Unis sur scène et dans la vie, ces musiciens originaires de la région de Québec ont marqué la vie musicale d'ici et acquis une réputation internationale.

Au programme:

Schubert et Mozart

Soirée Les pianos André Bolduc

jeudi 25 juillet, 20h30

Concert des lauréats

Jeanette Lin, piano,

Guyline Girard, soprano, et Louise Cauffopé, piano

Nos interprètes sont lauréates de prestigieux concours et nous font une brillante démonstration de leur talent.

Au programme:

Bach, Beethoven, Chopin, Fauré, Debussy, Verdi, etc.

Prix des billets: 19 \$ par concert

Billets en vente aux endroits suivants:

Réseau Billetech 643-8131

Péto-Canada, Saint-Pierre, Île d'Orléans

Pharmacie Hugues Carmichaël, Saint-Pierre, Île d'Orléans

Entrée à l'église, le soir du concert

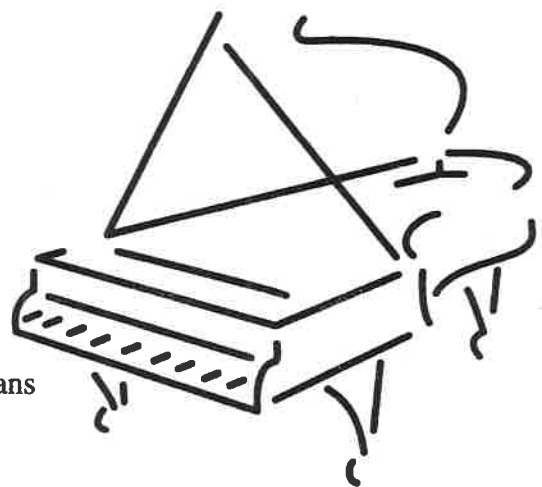
Abonnement:

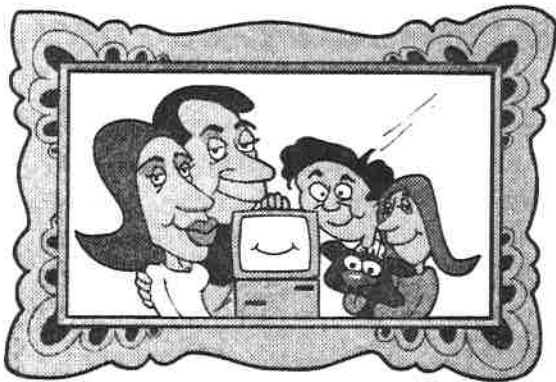
6 concerts + 1 laissez-passer pour 1 concert de votre choix (valeur de 133 \$) = 90 \$

Pour renseignements et pour l'achat d'abonnements:

Jacques Grisé: 828-9830

Chantal Ste-Marie: 828-2637





Le conseil municipal veut souligner le travail des bénévoles

Le bénévolat a toujours occupé une grande place dans la municipalité de Sainte-Pétronille. De nombreux comités se sont formés au fil des années, laissant derrière eux une image positive, constructive où il fait bon vivre.

Sans l'apport de ces personnes qui, sur une base volontaire, décident de s'impliquer dans leur municipalité, Sainte-Pétronille ne serait qu'un village dortoir (ce qui n'est heureusement pas le cas!). Par le biais de ce bulletin d'information, nous souhaitons publier les noms des bénévoles qui sont associés aux différents comités actifs tout au long de l'année.

Besoin d'aide

L'exercice peut sembler ardu (de peur d'oublier des bénévoles), mais grâce à votre collaboration, nous serons en mesure d'élaborer un organigramme où l'on pourra constater *de visu* l'importante ressource que constitue le bassin de bénévoles à Sainte-Pétronille.

Nous demandons donc à chacun des responsables de tous les comités œuvrant à Sainte-Pétronille de bien vouloir fournir la liste exhaustive de tous les bénévoles impliqués. Cette liste de noms devra être fournie à la conseillère responsable du *Beau Lieu*, Madame Hélène Blais **avant le 10 juillet prochain**. Merci pour votre collaboration.

Le comité de rédaction du *Beau Lieu*

Sondage

S.V.P., veuillez répondre et déposer à la mairie avant le 10 juillet 1996

ou

 poster

à l'attention de: Mairie Ste-Pétronille / Sondage
3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, Î.O. G0A 4C0



Le Beau Lieu ou le journal Autour de l'Île?

Vous avez sans doute pris connaissance du projet d'un journal commun pour toutes les municipalités de l'Île. En avril dernier, vous receviez un premier numéro du journal *Autour de l'Île* et vous avez donc pu vous former une opinion sur l'intérêt d'un tel journal pour les citoyens et citoyennes de Sainte-Pétronille.

Lors du sondage effectué par les responsables du journal commun, 37 personnes sur un total de 43 personnes du village (86 %) ont exprimé le souhait que le journal de l'Île remplace notre journal *Le Beau Lieu*.

L'année dernière (mai 1995), un premier sondage, effectué par ces mêmes responsables, donnait les résultats suivants: cent pour cent (100%) des 26 répondants affirmaient aimer le bulletin d'informations municipales *Le Beau Lieu*; 100% appréciaient son contenu, 100% aimaient sa présentation et 88,5% aimaient son format. De plus, le sondage montrait que les gens étaient très intéressés à avoir de l'information en provenance des autres municipalités (80,6 %). Enfin, 15 personnes sur 26, soit 57,7% des répondants souhaitaient ne recevoir qu'un seul journal pour toute l'Île, lequel journal remplacerait *Le Beau Lieu*.

À ce stade-ci, il est important de connaître l'opinion d'une plus large proportion des citoyens et des citoyennes de Sainte-Pétronille. Notre journal *Le Beau Lieu* sera encore publié cet été, mais il est fortement question que la publication du journal *Autour de l'Île* reprenne cet automne mettant ainsi éventuellement fin à la publication du *Beau Lieu*. Avant de prendre la décision définitive de ne plus éditer *Le Beau Lieu* dans sa forme actuelle, je vous demande de répondre en grand nombre à ce sondage.

Jacques Grisé
maire

Sondage

(S.V.P., veuillez répondre et déposer à la mairie avant le 10 juillet 1996)

En supposant que les coûts reliés à la publication du *Beau Lieu* soient sensiblement les mêmes que ceux associés à la publication d'un journal commun à l'Île:

A• Préférez-vous conserver votre journal *Le Beau Lieu* selon la formule actuelle?

OUI

NON

INDÉCIS

Commentaires: _____

B• Préférez-vous que nous mettions fin à notre publication et que nous contribuions à la rédaction d'un journal commun à l'Île?

OUI

NON

INDÉCIS

Commentaires: _____

Noms: _____

Adresse: _____

Merci de bien vouloir répondre à ce sondage.